

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [1]

Artikel: Une année pas comme les autres

Autor: Grandjean, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une année pas comme les autres

Il est fort probable que l'Année Internationale de la Femme qui s'est déroulée en 1975 marquera beaucoup plus profondément la société que cette Année Internationale de l'Enfant que nous inaugurons ce mois-ci. Plusieurs raisons peuvent corroborer une telle affirmation et, tout d'abord, la prise de conscience qu'a suscitée chez les femmes la proclamation de « leur » année. Prise de conscience pour les devoirs auxquels elles sont astreintes leur donnent également des droits, prise de conscience que ces droits, s'ils existent, ne sont bien souvent pas respectés et que, s'ils n'existent pas, ils restent à conquérir. Les femmes ne furent d'ailleurs pas les seules à réagir. La mise en question du pouvoir de l'homme poussa également ce dernier à réfléchir sur les revendications féminines : mieux vaut en effet octroyer une partie de pouvoir que de se le voir ravi en sa totalité.

Rien de tout cela ne se produira cette année. Malgré les efforts faits pour considérer l'enfant comme un sujet et non comme un objet — et nous verrons plus loin qu'il est possible de faire participer les enfants à cette année proclamée pour eux — le public visé reste nettement l'adulte : tous les adultes, pas seulement les professionnels de la protection de l'enfance et les parents.

Il est significatif, à cet égard, de constater que des organisations privées travaillant dans les domaines les plus variés et qui semblent, de prime abord, n'avoir pas grand'chose à faire avec l'enfant, s'intéressent à l'AIE. Voyez, par exemple, l'Association Internationale de Médecine des Accidents et du Trafic, qui déclare que « l'enfant dans la circulation est un signal d'avertissement vivant » et que le droit de l'enfant à vivre sans être blessé implique également que l'on équipe les voitures de systèmes de sécurité appropriés : l'AIE devrait être l'année de la sécurité de l'enfant.

Et que dire de la visite au Secrétariat AIE des Nations Unies du Président de la très respectable et très masculine Association Internationale des Lions Clubs ?

Tous sans exception doivent être convaincus de l'importance fondamentale pour l'humanité de donner à l'enfant la possibilité de s'épanouir, tant physiquement que moralement.

Lorsqu'on voit que les suites de l'Année Internationale de la Femme sont principalement le fait des femmes elles-mêmes, on pourrait demeurer sceptique quant aux suites qui seront données à l'AIE. Pour contourner cette difficulté, la communauté internationale a adopté une approche radicalement différente de celle qui a prévalu jusqu'à présent. En premier lieu : pas de grande conférence internationale. Deuxièmement : abandon des revendications générales au profit de mesures concrètes et pratiques au niveau national, voire local, en faveur des enfants.

La Conférence de la Femme à Mexico a permis de faire éclater le mythe de la femme avec un grand F : il n'y a pas La Femme, il y a des femmes, de culture, de couleur et d'âge différents, et qui ont chacune des problèmes différents qui ne transcendent pas l'identité féminine.

Un point commun, pourtant : la réalité brute du quotidien, puisque le rôle premier dévolu à la femme est de donner à ceux qui l'entourent un quotidien vivable. Là s'arrête la similitude. Car le vécu de la routine journalière varie infiniment d'une culture à l'autre. Comment comparer les difficultés de la femme africaine qui parcourt chaque jour les cinq kilomètres qui la séparent du puits le plus proche aux tracasseries usantes de la double journée de travail qu'accomplit la citadine d'un pays industrialisé ?

Il en va de même pour les enfants. Si leur identité d'enfant — autrement dit leur dépendance à l'égard de l'adulte — les caractérise où qu'ils se trouvent, la façon de concevoir leur développement n'est certainement pas le même partout. Nous n'en voulons pour preuve que les rites d'initiation auxquels sont soumis les enfants de certaines cultures, africaines en particulier. Si la scarification peut nous sembler barbare, il faut bien garder en

mémoire qu'elle fait partie du processus naturel d'intégration de l'enfant dans la société. Dans une autobiographie, un jeune Africain déclare : « Quelle que fût la profondeur de l'angoisse éprouvée, et quelle que fût la réalité des douleurs ressenties, personne n'aurait imaginé fuir cette épreuve... et moi-même, de mon côté, je n'ai jamais eu cette idée. Je voulais naître, je voulais renaître. Je savais parfaitement que j'allais souffrir, mais je voulais être un homme, et il me semblait que rien ne pouvait être trop dououreux si, en l'endurant, je pouvais parvenir à cet état d'homme ».¹

En outre, les besoins fondamentaux de l'enfant sont loin d'être les mêmes partout. L'enfant en proie aux maladies tropicales, à la sous-nutrition, à la misère n'a plus grand'chose de commun avec l'enfant « émotionnellement perturbé » de nos capitales occidentales. C'est dans le respect des priorités de chaque enfant selon sa situation qu'est conçue l'AIE.

Prenons l'exemple de l'alphabétisation ou, plutôt, de l'analphabétisme, problème endémique de nombreux pays en voie de développement. On estime aujourd'hui à environ 800 millions le nombre d'illétrés dans le monde.

L'analphabétisme est particulièrement répandu chez les jeunes : on risque de compter en 1985 quelque 134 millions d'enfants entre six et onze ans non scolarisés.

Pour de nombreux pays, l'AIE sert de stimulant pour lutter contre ce fléau. Le manque de personnel enseignant n'est pas l'unique explication au maigre taux de fréquentation scolaire. L'absentéisme à l'école est également dû au fait que de nombreux parents estiment leurs enfants plus utiles aux champs que sur les bancs d'école. Les mesures contraignantes comme les amendes aux parents réfractaires à l'instruction obligatoire n'ont eu jusqu'à présent qu'une efficacité limitée. D'autres solutions ont été imaginées. En Egypte, où 56 pour cent des habitants vivent dans les zones rurales — et plus de deux tiers d'entre eux sont analphabètes — le gouvernement a mis sur pied un programme d'aide alimentaire dans les écoles. Cette distribution de repas doit encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école et les enfants à y rester ; elle doit aussi stimuler, par une nourriture équilibrée, les facultés intellectuelles des écoliers.

Dans de nombreux cas, ce sont par des programmes extra-scolaires que les chances d'aboutir sont les meilleures. Au Libéria, un projet rural de puériculture est à cet égard significatif. Il sera mis en œuvre au niveau du village par l'intermédiaire de so-

¹ Revue Internationale de l'Enfant, no 35, décembre 1977.



La participation des enfants à leur année : tout est possible.

Photo ICEF 6578/Vajrathon.

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Ray. Matzinger

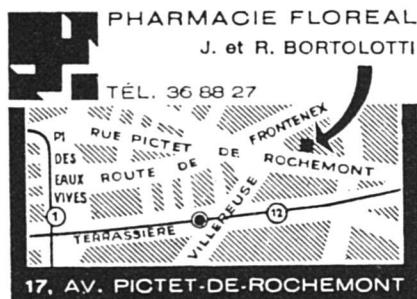
15, rue de Rive
Tél. 21 52 93 1204 GENÈVE

photoprix

Fernand Salvestrin

Photo-ciné - Travaux amateur et professionnel
Location de projecteur ciné 16, 8 mm et super-8, muet et sonore - Projecteur diapositives - Occasions/Echanges
Location film ciné
Photocopies sur papier normal haute qualité

18, rue des Eaux-Vives
Angle Cherbiliez 1207 GENÈVE
Tél. (022) 36 79 92



Livrages
à domicile
Fermé
lundi matin

WALTHER ÉLECTRICITÉ

Concessionnaire SI et PTT



29, av. Pictet-de-Rochemont
1207 GENÈVE - Tél. 35 26 90



Les Eaux-Vives

**R. CAMAGNA + J. WERLEN**

**Architecture intérieure
Décoration
Meubles - Antiquités**

Cours de Rive 14 - 1204 GENÈVE
Téléphone 36 74 78 / 36 76 88

Boutique :
17, Jacques-Dalphin - 1227 CAROUGE
Téléphone 43 71 32

MONTRES-BIJOUX D'ART

G. Pisano

CRÉATIONS - RÉPARATIONS

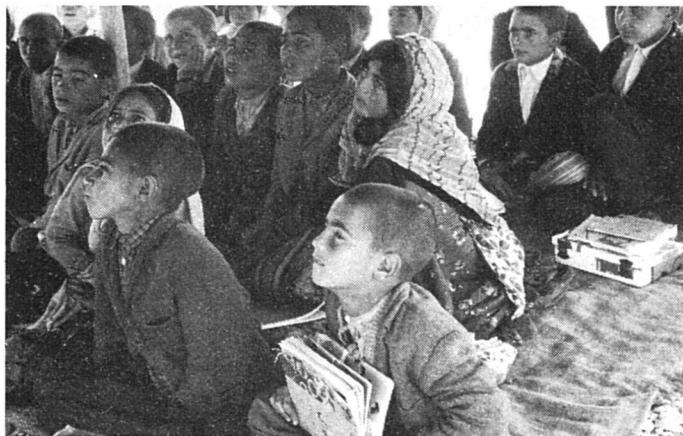
4, rue de Montchoisy - Tél. 36 21 05

BUREAU FIDUCIAIRE

H. HESS
Comptable diplômé

Tenue de comptabilité
Bilans
Révisions
Fiscalité
Travail soigné

11, rue d'Italie
1204 GENÈVE
Tél. (022) 21 40 33



134 millions d'enfants non scolarisés en 1985 ? Photo ICEF 5476/Gerin.

ciétés éducatives traditionnelles. On estime que 90 pour cent de la population fait partie de ces sociétés, qui jouent le rôle de forum éducatif pour les 82 pour cent de filles et les 65 pour cent de garçons en âge scolaire qui ne peuvent profiter du système éducatif traditionnel.

La participation des enfants à leur année

La lutte contre l'analphabétisme n'est ici qu'un exemple. Nous aurions pu citer, pour illustrer les activités de l'AIE, les projets en préparation dans d'autres domaines : santé, nutrition, éradication de la misère...

Il s'agit là de programmes en faveur des enfants et des jeunes, où ceux-ci sont considérés uniquement comme des bénéficiaires. Certains pays, cependant, et, surtout, certaines organisations internationales, ont conçu des programmes où l'enfant constitue le moteur même de l'action. Le Libéria, de nouveau, fait un premier pas, en consacrant une partie des activités de l'AIE à des programmes destinés à sensibiliser les enfants sur le rôle qu'ils ont à jouer dans le développement de leur pays.

En Grande Bretagne, un programme intitulé « D'Enfant à Enfant » ne fait pratiquement pas intervenir les adultes. Le principe en est simple : les enfants plus âgés aident les plus jeunes. Applicable partout, il suffit de l'adapter aux coutumes locales. Dans le tiers monde, il est courant de voir les enfants d'âge scolaire s'occuper de leurs frères et sœurs plus petits. Ils les gardent, jouent avec eux, leur donnent à manger, bref, remplacent auprès d'eux les adultes pris à d'autres tâches. L'existence de ces pratiques a inspiré à des éducateurs et à des experts de la santé publique de l'Université de Londres l'idée de mettre à contribution de façon concertée ces enfants afin d'améliorer la vie des plus petits dans les campagnes et dans les agglomérations pauvres des pays en voie de développement. C'est ainsi qu'est né le programme D'Enfant à Enfant.

Par exemple, l'on peut apprendre aux enfants à administrer régulièrement de l'eau sucrée ou salée aux petits qui souffrent de déshydratation en cas de diarrhée ou même de choléra.

Il est encore possible d'apprendre aux enfants à détecter les symptômes de la pneumonie, qui est l'une des causes majeures de la mortalité infantile dans le tiers monde, et dont la gravité trop souvent n'est pas perçue à temps par la famille et les voisins. Les enfants sont également capables de baigner les yeux de leurs frères et sœurs avec du sérum physiologique.

Dans le domaine de l'éducation, les écoliers ont leur rôle à jouer pour éveiller l'intelligence des plus petits en les plongeant dans un « bain de paroles », c'est-à-dire en leur parlant, en leur racontant des histoires et des légendes du pays, en jouant avec eux, etc.

Enfin, on peut associer les écoliers à un travail de recherche. « Dans de nombreuses communautés, dit le Dr Morley de l'Institut de la Santé Publique de l'Université de Londres, les travailleurs sociaux et les directeurs d'école ignorent le nombre exact des enfants dans chaque foyer. Cette information, essentielle si

on veut promouvoir des mesures efficaces en matière de santé et d'éducation, peut venir des écoliers si on les interroge à intervalles réguliers sur les petits enfants vivant dans leur famille ou celle de leurs voisins »².

Les organisations non gouvernementales, nationales ou internationales, sont souvent les plus dynamiques dans la mise sur pied de programmes pour l'AIE dans lesquels on fait appel aux enfants.

En Australie, l'organisation « pour ceux qui ont moins » entreprend une « croisade de la Compassion ». Compassion pour les deux milles enfants qui, à travers le monde, meurent chaque jour de malnutrition ou de causes qui lui sont associées. Les croisés sont en marche depuis septembre dernier. En avril prochain, ils auront couvert 7500 kilomètres, traversant l'Australie de Perth à Canberra. Et, bien sûr, les enfants qui y participent savent pourquoi ils le font, pour qui ils le font et comment convaincre leurs compatriotes, petits et grands, de la nécessité d'une solidarité internationale de l'enfant.

Plus concrètement, en Inde, les enfants s'appliqueront cette année à tuer les mouches — pour la plupart véhicules de maladies — et à planter des arbres dans les régions déboisées.

Les enfants aident, soignent, plaident des causes, prennent soin de leur environnement, ils conseillent aussi. En France, on a proposé la création d'une commission d'enfants pour conseiller une commission d'adultes s'occupant des médias.

La Turquie va même plus loin en mettant en place pour l'AIE un Parlement de 657 enfants « sénateurs » et « membres du Congrès ». Certains d'entre eux lanceront à cette occasion un appel au Président de la République et au Cabinet. Des sessions du même type se tiendront dans les conseils municipaux, les conseils villageois « pour ainés » et autres instances administratives locales.

Ainsi s'organisent, un peu partout et dans la diversité qui leur est nécessaire, les activités de l'AIE. Une préoccupation fondamentale sous-tend l'ensemble des manifestations prévues : le respect et, surtout, l'application de la Déclaration des Droits de l'Enfant, adoptée à l'unanimité en 1959 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

1959 - 1979 : Année Internationale de l'Enfant : XXe Anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Enfant. De nombreux pays ont inclus à leur programme 1979 une étude en profondeur de leur législation nationale en matière de protection de l'enfance et une harmonisation de cette dernière avec la Déclaration des Droits de l'Enfant. Celles-ci, moins connue que la Déclaration des Droits de l'Homme, n'en a pas moins d'importance.

Nous verrons, dans les prochains numéros, en quoi consistent les Dix Principes qui la constituent, formant ainsi le canevas non seulement d'une protection, mais aussi d'une promotion universelles minima de l'enfant.

Martine Grandjean

² Informations Unesco



AU PETIT PRINCE

nos vêtements dernière mode

de 0 à 14 ans

des grandes marques

CATI-MINI - ABSORBA - VEM
PETIT-DIABLE - DAN-JEAN
PETIT-BATEAU - CHICCO

2, rue des Lilas - GENÈVE - Tél. 44 52 74